

EXPO-COM-DEVE D (2024) 32364

CONFIDENTIEL

M. Bernd Lange
Président de la
Conférence des présidents des
commissions

Monsieur le Président,

La commission du développement, la commission des droits des femmes et de l'égalité des genres, la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures et la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, conformément à l'article 129 du règlement intérieur du Parlement européen, ont procédé à une audition publique de confirmation le 6 novembre 2024 avec M^{me} Hadja Lahbib, commissaire désignée, qui, sous réserve de l'issue positive de la procédure de nomination, sera chargée de la préparation et la gestion des crises, et de l'égalité.

Le 16 octobre 2024, les quatre commissions, conformément à l'article 129 du règlement intérieur et à l'article 3 de son annexe VII, ont reçu la lettre du président de la commission des affaires juridiques concernant l'examen de la déclaration d'intérêts financiers de M^{me} Lahbib.

Nos commissions ont également pris acte des réponses de M^{me} Lahbib aux questions écrites qui lui avaient été envoyées en préparation de l'audition.

Le déroulement de l'audition de confirmation est retranscrit dans le compte rendu in extenso de la réunion.

L'avis de la commission de l'emploi et des affaires sociales, qui a été invitée à participer à l'audition de confirmation, figure à l'annexe I.

Conformément à l'article 129 du règlement intérieur et à l'article 5 de son annexe VII, les coordinateurs représentant une vaste majorité d'au moins deux tiers des membres de la commission appartenant à un groupe politique approuvent l'appréciation que M^{me} Hadja Lahbib, commissaire désignée, possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui ont été assignées.

Au cours de la réunion d'évaluation, les coordinateurs du groupe «Patriotes pour l'Europe» ont demandé à intégrer une opinion minoritaire, qui figure à l'annexe II.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir porter cette évaluation à l'attention de la Conférence des présidents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Barry Andrews
Président
Commission du
développement

Lina Gálvez
Présidente
Commission des
droits des femmes et
de l'égalité des
genres

Javier Zarzalejos
Président
Commission des
libertés civiles, de la
justice et des affaires
intérieures

Antonio Decaro
Président
Commission de
l'environnement, de
la santé publique et
de la sécurité
alimentaire

Annexes:

- Annexe I: Avis de la commission de l'emploi et des affaires sociales
- Annexe II: Opinion minoritaire du groupe «Patriotes pour l'Europe»

Barry ANDREWS
Président de la commission du
développement
Salle SPINELLI 08G305

Lina GÁLVEZ
Président de la commission des droits des
femmes et de l'égalité des genres
Salle SPINELLI 14G305

Javier ZARZALEJOS
Président de la commission des libertés
civiles, de la justice et des affaires
intérieures
Salle SPINELLI 10E165

Antonio DECARO
Président de la commission de
l'environnement, de la santé publique et
de la sécurité alimentaire
Salle SPINELLI 15G306

Madame la Présidente, Messieurs les Présidents,

La commission de l'emploi et des affaires sociales, invitée à l'audition de confirmation de M^{me} Hadja LAHBIB, commissaire désignée à la préparation et la gestion des crises / l'égalité, qui s'est déroulée le 6 novembre 2024, estime que la commissaire désignée possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui ont été assignées en ce qui concerne ses responsabilités dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales.

La commission EMPL compte sur la commissaire désignée, si elle est confirmée, pour proposer de nouvelles initiatives visant à améliorer la participation des femmes au marché du travail, notamment en ce qui concerne la lutte contre la violence et le harcèlement sur le lieu de travail et la facilitation du retour des parents, en particulier des mères, sur le marché du travail. La commission EMPL souhaiterait également que des engagements fermes soient pris en faveur de nouvelles initiatives dans le cadre de la stratégie en faveur des droits des personnes handicapées pour les cinq prochaines années, à la lumière de la CNUDPH, et en ce qui concerne l'intégration des droits des personnes handicapées dans l'ensemble des politiques de l'Union.

Le présent avis a été adopté par les coordinateurs représentant une majorité des membres de la commission appartenant à un groupe politique.

Je vous remercie par avance de bien vouloir tenir compte de cet avis.

Commission de l'emploi et des affaires sociales
La présidente



Li Andersson

Copie à: Bernd Lange, président de la Conférence des présidents des commissions

Annexe II: Opinion minoritaire du groupe «Patriotes pour l'Europe»

Le groupe «Patriotes pour l'Europe» ne peut soutenir M^{me} Hadja Lahbib, commissaire désignée à la préparation et la gestion des crises, et à l'égalité. Ses réponses aux questions posées par les députés au Parlement européen lors de son audition de confirmation étaient vagues et peu satisfaisantes. Elle n'a pas réussi à se positionner en acteur impartial, ce qui est indispensable compte tenu des crises actuelles. Ses déclarations concernant la santé et les droits sexuels et reproductifs violent des domaines politiques relevant des compétences nationales. Elle s'est engagée à poursuivre des politiques idéologiques biaisées qui ont été largement critiquées par les citoyens de l'Union ainsi que par les pays partenaires.